

# REVENDEICATIONS ET AFFIRMATIONS TERRITORIALES AUTOCHTONES

HISTOIRE AU QUÉBEC  
ET AU CANADA  
2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE

## Intention pédagogique

Par l'entremise de tables rondes, amener les élèves à considérer les points de vue autochtones dans les différents contextes de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la Paix des Braves, la crise d'Oka et la création du Nunavik afin de coconstruire une représentation plus juste et nuancée de ces événements historiques marquants pour les Premiers Peuples.

## LIENS AVEC LE PROGRAMME DE FORMATION

### Histoire du Québec et du Canada

Domaine d'apprentissage  
**UNIVERS SOCIAL**

#### COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

- Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada
- Interpréter une réalité sociale

#### ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION

Amener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu tout en gardant une distance critique à l'égard de l'exploitation de l'environnement, du développement technologique et des biens de consommation.

### ► Domaines généraux de formation

#### VIVRE-ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

Amener l'élève à participer à la vie démocratique de la classe ou de l'école et à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.

#### MÉDIAS

Amener l'élève à faire preuve de sens critique, éthique et esthétique à l'égard des médias, et à produire des documents médiatiques respectant les droits individuels et collectifs.

### COMPÉTENCES TRANSVERSALES

#### EXPLOITER L'INFORMATION

- Systématiser la quête d'information
- S'approprier l'information
- Tirer profit de l'information

#### EXERCER SON JUGEMENT CRITIQUE

- Construire son opinion
- Relativiser son opinion
- Exprimer son opinion



# PRÉAMBULE / À L'ATTENTION DU PERSONNEL SCOLAIRE

De nombreux appels à l'action et plusieurs recommandations de commissions d'enquêtes portant sur les droits des Premiers Peuples<sup>1</sup> placent l'éducation comme levier central et prioritaire du mouvement de résurgence des cultures autochtones en cours. Ainsi, devant cette nécessité de donner une place légitime aux Premiers Peuples dans les pratiques enseignantes, La Boîte Rouge VIF (La BRV) vous propose d'aller à la rencontre de ressources validées par tout un cercle de porteurs culturels et de professionnels de l'éducation afin de vous guider dans un processus respectueux de valorisation des cultures, des savoirs et des réalités autochtones.

La valorisation des perspectives autochtones ainsi que la présentation d'un portrait plus juste des réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples sont nécessaires pour soutenir la persévérance et la réussite éducatives des élèves autochtones ainsi que contrer la méconnaissance de leurs réalités. C'est dans cet esprit que la nouvelle version du référentiel de compétences de la profession enseignante met de l'avant certaines perspectives autochtones dans l'enseignement (MEQ, 2020, p. 14). D'ailleurs, la première compétence du référentiel fait appel aux personnes enseignantes afin qu'elles endossent pleinement leur rôle de passeur culturel en vue de donner sens aux contenus enseignés en classe en faisant des liens culturellement significatifs pour l'élève qui se reconnaît et en agissant ainsi comme un catalyseur de motivation et d'engagement dans l'apprentissage (MEQ, 2020, p. 48).

Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante disponible ici : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel\\_competences\\_professionnelles\\_profession\\_enseignante.pdf?1606848024](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024)

## COMPÉTENCE 15

Bien que le ministère de l'Éducation du Québec n'ait pas adopté une compétence propre à la valorisation des cultures et des points de vue autochtones, La Boîte Rouge VIF s'engage à promouvoir la compétence 15 telle que formulée par le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat et l'Institut Tshakapesh.

Pour en apprendre davantage : <https://cepn-fnec.ca/competence-15/>

## DÉCENNIE DES LANGUES AUTOCHTONES 2022-2032

Dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones de l'UNESCO (2022-2032), La Boîte Rouge VIF s'engage à valoriser les langues autochtones en ce qu'elles jouent un rôle primordial dans le développement de l'identité culturelle et de la fierté qui en émane. Or, tous les jours, la survie de ces langues ancestrales est menacée. Il est donc impératif que le personnel scolaire soit conscient de la nécessité de promouvoir les langues autochtones au quotidien et qu'il puisse en faire apprécier la richesse aux nouvelles générations, par exemple en spécifiant le crédit d'une langue autochtone pour un toponyme donné.

Pour en savoir plus : <https://www.unesco.org/fr/decades/indigenous-languages>

---

<sup>1</sup> CRPA (1996), CVRC (2015), CERP (2019), ENFFADA (2019)

# INFORMATIONS À L'INTENTION DE LA PERSONNE ENSEIGNANTE

## CONTEXTE COLONIAL

Dans le contexte colonial qui caractérise l'histoire du Québec et du Canada, divers événements marquants sont appréhendés du point de vue de la société dominante eurocentrée, ce qui a généré une stigmatisation erronée à l'égard des Premiers Peuples.

De ce fait, les différentes sources d'information disponibles dans les médias de masse sont malheureusement teintées de cette perception tendancieuse et ne traduisent pas les vérités historiques selon les perspectives des Premiers Peuples, qui sont les parties prenantes de ces événements empreints d'injustice.

Par exemple, tous les reportages traitant de la crise d'Oka sont présentés d'un point de vue québécois qui dépeint une image négative de la nation Kanien'kehà:ka, anciennement appelée « les Mohawks », ce qui a créé le stéréotype du guerrier Mohawk, encore redouté aujourd'hui par le bon Québécois.

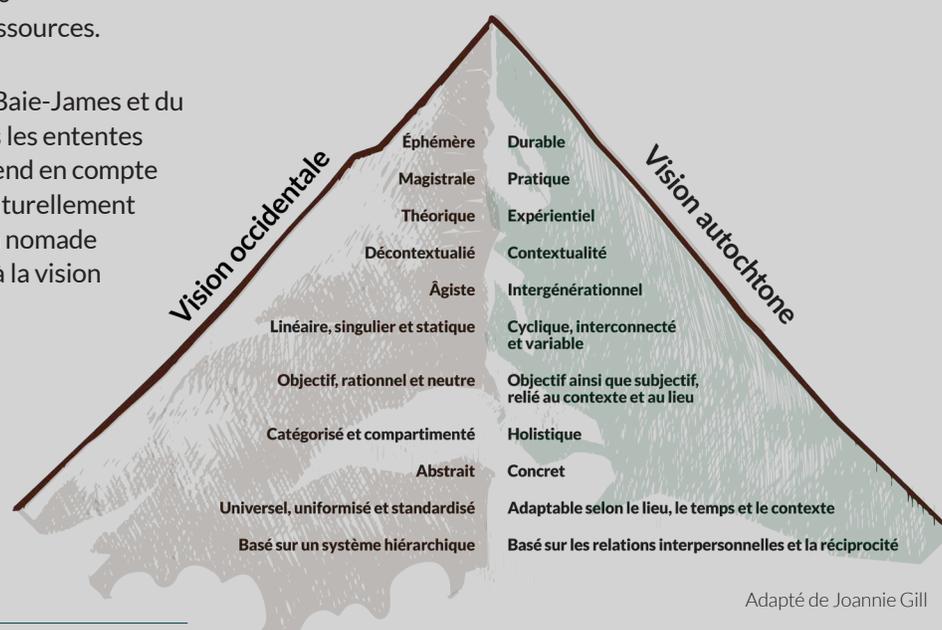
## CONVENTION DE LA BAIE-JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS (1975)

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975 est considérée comme un traité moderne<sup>2</sup>. Or, selon les experts culturels autochtones consultés, cette convention a été une bonne chose, mais pas pour tous les Autochtones. Il faut se rappeler qu'en 1972, l'Association des Inuit du Nouveau Québec et l'Association des Indiens du Québec, qui n'avaient jamais cédé les droits ancestraux dans leurs terres, ont obtenu une injonction à la Cour supérieure pour mettre fin au projet de la baie James. Celle-ci a été accordée puis rejetée par la suite en raison de pressions politiques faites par le gouvernement québécois. De plus, certains territoires utilisés à la fois par les Atikamekw et les Eeyou (Cris) ont été conventionnés en 1975, mais les Atikamekw n'en tirent aucun bénéfice. Les Innus, qui ont eux aussi de multiples infrastructures hydroélectriques sur leur territoire ancestral, le Nitassinan, n'ont jamais signé une pareille entente avec le gouvernement québécois concernant l'exploitation des ressources.

En résumé, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ne respecte pas les ententes orales entre les nations ni ne prend en compte les façons de penser qui sont culturellement différentes, c'est-à-dire la vision nomade et circulaire, comparativement à la vision sédentaire et linéaire de la vie.

L'illustration ci-contre présente les distinctions entre les visions occidentale et autochtone du monde.

### VISION COMPARÉE DES VISIONS DU MONDE



Adapté de Joannie Gill

<sup>2</sup> <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100030604/1542740089024>

## LA PAIX DES BRAVES (2002) : UNE ENTENTE ENTRE QUÉBEC ET LES EYYOU

La Paix des Braves a pavé la voie à l'établissement de meilleures relations parce qu'il n'y avait pas de respect des ententes auparavant, au détriment de la nation Eeyou. Cela a aussi apporté plus de justice, même si cela s'est fait en dehors des tribunaux, car la paix ne peut se faire sans la justice. Elle a permis l'harmonisation<sup>3</sup> des relations, des négociations et un meilleur partage des redevances pour les nations concernées. Cependant, les experts autochtones consultés ont l'impression de toujours devoir monnayer leur territoire, leur identité et leur qualité de vie, ainsi que de devoir aller devant les tribunaux pour faire reconnaître leurs droits. L'enjeu est identique pour la « guerre du saumon<sup>4</sup> » ; il s'agit toujours d'une question de ressources. Il n'y a pas de reconnaissance des erreurs du passé de façon concrète.

## LA CRISE D'OKA (1990)

À l'été 1990, des Kanien'kehá:ka (Mohawks) affrontent quelque 2000 policiers et 4500 soldats, pendant 77 jours, afin de défendre leur peuple et leur territoire menacé par l'agrandissement d'un terrain de golf qui devait détruire « la Pinède<sup>5</sup> », une forêt de pins abritant un cimetière traditionnel de cette nation. Cette crise s'inscrit dans une longue histoire de plus de 200 ans où les Kanien'kehá:ka (Mohawks) se battent pour faire reconnaître leurs droits sur ces terres cédées aux Sulpiciens par le roi Louis XV. De spoliation en spoliation, les Kanien'kehá:ka (Mohawks) de Kanehsatà:ke se trouvent de nos jours cantonnés à un territoire de 6 km<sup>2</sup>.

## CRÉATION DU NUNAVIK (2007)

Aux abords de la baie d'Hudson se trouve le Nunavik, une grande partie de la terre ancestrale des Inuit. Le 5 décembre 2007, à Québec, une entente de principe sur le gouvernement régional du Nunavik est signée afin de créer officiellement un nouveau gouvernement régional au Nunavik. À partir de ce moment et à la suite de plusieurs revendications et échanges politiques, ce territoire est géré par la société Makivik qui a le mandat de protéger la culture, les droits et les territoires du peuple Inuit.

## EN RÉSUMÉ

Les objectifs qui sous-tendent les actions des Premiers Peuples sont essentiellement liés à la recherche d'une justice sociale et environnementale, au respect du territoire, des identités et des cultures autochtones, et ultimement à la conservation des écosystèmes au bénéfice des générations futures qui pourront, à leur tour, perpétuer cette relation d'interconnexion et de respect envers la nature et le territoire.

---

<sup>3</sup> La Paix des Braves a apporté une uniformité dans les façons d'agir. Avec l'utilisation du mot harmonisation, la dimension du respect mutuel s'ajoute.

<sup>4</sup> La « guerre du saumon » est une expression utilisée pour décrire les événements des années 70 et 80 à Listuguj et sur la Côte-Nord relativement aux droits de pêche au saumon.

Pour aller plus loin : [https://www.onf.ca/film/evenements\\_de\\_restigouche/](https://www.onf.ca/film/evenements_de_restigouche/)  
<https://www.erudit.org/en/journals/raq/1900-v1-n1-raq5005322/1007501ar/>

<sup>5</sup> Lire l'article d'ICI Radio-Canada publié le 30 mai 2022, aussi disponible dans le matériel complémentaire : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1887222/oka-kanesatake-pin-foret-communautaire-preservation>

# MATÉRIEL

## PRODUCTION DE LA BRV

Le livre *Voix, visages, paysages*, aux pages 23, 24, 26, 123, 124 et 127 (fortement conseillé, bien que facultatif).

Entrevues ciblées disponibles sur [www.voixvisagespaysages.com](http://www.voixvisagespaysages.com).

Pour accéder aux vidéos du site *Voix, visages, paysages* :

Étape 1 : Allez au [www.voixvisagespaysages.com](http://www.voixvisagespaysages.com);

Étape 2 : Lisez le texte et cliquez sur Entrer;

Étape 3 : Cliquez sur le lien de la fiche afin d'aller directement à l'extrait proposé.

Entrevue de Tite McKenzie : <http://www.voixvisagespaysages.com/vvp/fr/contenu/innus-ilnus/visite-guidee-de-la-communaute-avec-tite-mckenzie-partie-10.html?q=tite%20mckenzie>

Entrevue de Richard Mollen : <http://www.voixvisagespaysages.com/vvp/fr/contenu/innus-ilnus/visite-guidee-de-la-communaute-avec-richard-mollen-partie-2.html?q=richard%20mollen>

de 12 min 40 s à 14 min 32 s; de 15 min 15 s à 19 min; de 40 min 55 s à 43 min 39 s; de 48 min 5 s à 53 min 56 s

Le graphique de la dynamique identitaire (voir en annexe).

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES<sup>6</sup>

- Le dépliant de l'organisme Mikana « *Tu n'as pas l'air Autochtone !* » et autres préjugés : [https://www.mikana.ca/wp-content/uploads/2020/10/livretfinal\\_couvert-interieurcouvert\\_vweb.pdf](https://www.mikana.ca/wp-content/uploads/2020/10/livretfinal_couvert-interieurcouvert_vweb.pdf)
- *Mythes et réalités sur les peuples autochtones* (Lepage, 2019) : <https://www.cdpcj.qc.ca/storage/app/media/publications/Mythes-Realites.pdf>
- Article d'ICI Radio-Canada publié le 30 mai 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1887222/okanasesatake-pin-foret-communaute-preservation>
- Article d'ICI Radio-Canada publié le 7 février 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1859898/vingt-ans-plus-tard-la-paix-des-braves-mais-pas-des-esprits>
- Article publié dans le Journal de Montréal le 4 juillet 2020 : <https://www.journaldemontreal.com/2020/07/04/30-ans-de-la-crise-doka-un-litige-qui-traine-depuis-trois-siecles>
- Article d'ICI Radio-Canada publié le 25 mai 2022 : <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/3463/territoire-barrages-pessamit-hydro-quebec>
- Pages 110 à 116 du livre de Gord Hill (2023), *500 ans de résistance autochtone*. Sudbury (Ontario) : prise de parole.
- Article de l'Encyclopédie canadienne publié le 30 mars 2020 : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/nunavik>

<sup>6</sup> Nous conseillons fortement aux personnes enseignantes de consulter et d'écouter l'ensemble du matériel et des ressources sous les rubriques *Ressources complémentaires* et *Pour aller plus loin* afin de consolider leur compréhension des perspectives autochtones à propos des revendications et de l'affirmation territoriales autochtones avant d'aborder les sujets en classe.

# ACTIVITÉ

À l'aide des ressources proposées et avec l'accompagnement de la personne enseignante, les élèves se placent en équipe pour créer quatre (4) tables rondes de manière à ce que **chaque table explore un événement historique** : la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (1975), la Paix des Braves (2002), la crise d'Oka (1990) et la création du Nunavik (2007).

Lors de la première période réservée à l'activité, chaque équipe réalise une **recherche** à partir des ressources qui leur sont distribuées. À la période suivante, les 4 tables rondes disposent de 12 minutes chacune pour présenter leur événement historique et des répercussions qu'elles ont pu identifier au cours de leur recherche. Lors de la présentation, les élèves observateurs répondent aux questions sur la fiche de l'élève.

## Questions et pistes de réponses pour la fiche de l'élève :

1. Répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les **acteurs impliqués** dans ces événements ?
- Repérer, dans le **temps, la période marquée** par ces événements afin de comprendre la succession de ces derniers.
- Trouver les **points communs** (quels contextes ont mené à ces événements ?)  
*Enjeux politiques et territoriaux : mésentente concernant le territoire, non-respect des droits autochtones, vision et utilisation du territoire différentes chez les Premiers Peuples et chez Allochtones, appropriation du territoire par les Allochtones.*

2. Réfléchir aux notions d'**extinction de droits\*** et d'**identité autochtone\*\*** en tentant de les définir à l'aide du matériel.

*\*Extinction des droits : les droits ancestraux qu'ont les Premiers Peuples sur le territoire ont fait l'objet de négociations et ont été monnayés par des compensations monétaires.*

*\*\*Se référer à la citation/au témoignage de Tite McKenzie (disponible dans le matériel de La BRV) et au graphique de la dynamique identitaire (voir en annexe)*



### 3. Décrire les répercussions de ces événements :

#### A. sur le territoire

- I. *La modification du paysage (important pour les Premiers Peuples qui se réfèrent aux paysages pour s'orienter) : les inondations, la création de lacs et de rivières, l'assèchement de lacs et de rivières.*
- II. *La faune et la flore : la modification dans la migration des espèces (saumons, caribous, etc.), la modification de leur habitat, la diminution de la biodiversité, la rareté et la disparition des ressources.*

#### B. sur l'identité autochtone

- I. *L'accès au territoire perdu dans certains cas, ce qui amène une perte sur le plan identitaire, de la culture et de la langue.*
- II. *Les traumatismes intergénérationnels engendrés par cette perte et leurs conséquences.*
- III. *La perte de repères géographiques, des lieux de sépultures, des lieux spirituels, de plantes médicinales, etc.*

#### C. sur les droits des Premiers Peuples

- I. *La perte des droits par leur monnayage contre des emplois et/ou des redevances sur l'exploitation du territoire.*
- II. *Les pertes sur le plan culturel (mode de vie, appauvrissement des langues et rareté des ressources naturelles).*

#### D. sur les relations entre les Premiers Peuples et les Allochtones au Québec

- I. *Les relations se sont dégradées, et cela a amené plus de préjugés (les Premiers Peuples ne paient pas leur électricité, reçoivent de l'argent pour ne rien faire, etc.) ainsi qu'une incompréhension des réalités et des valeurs autochtones.*
- II. *Les négociations et les revendications territoriales.*

#### E. sur les relations entre les nations autochtones

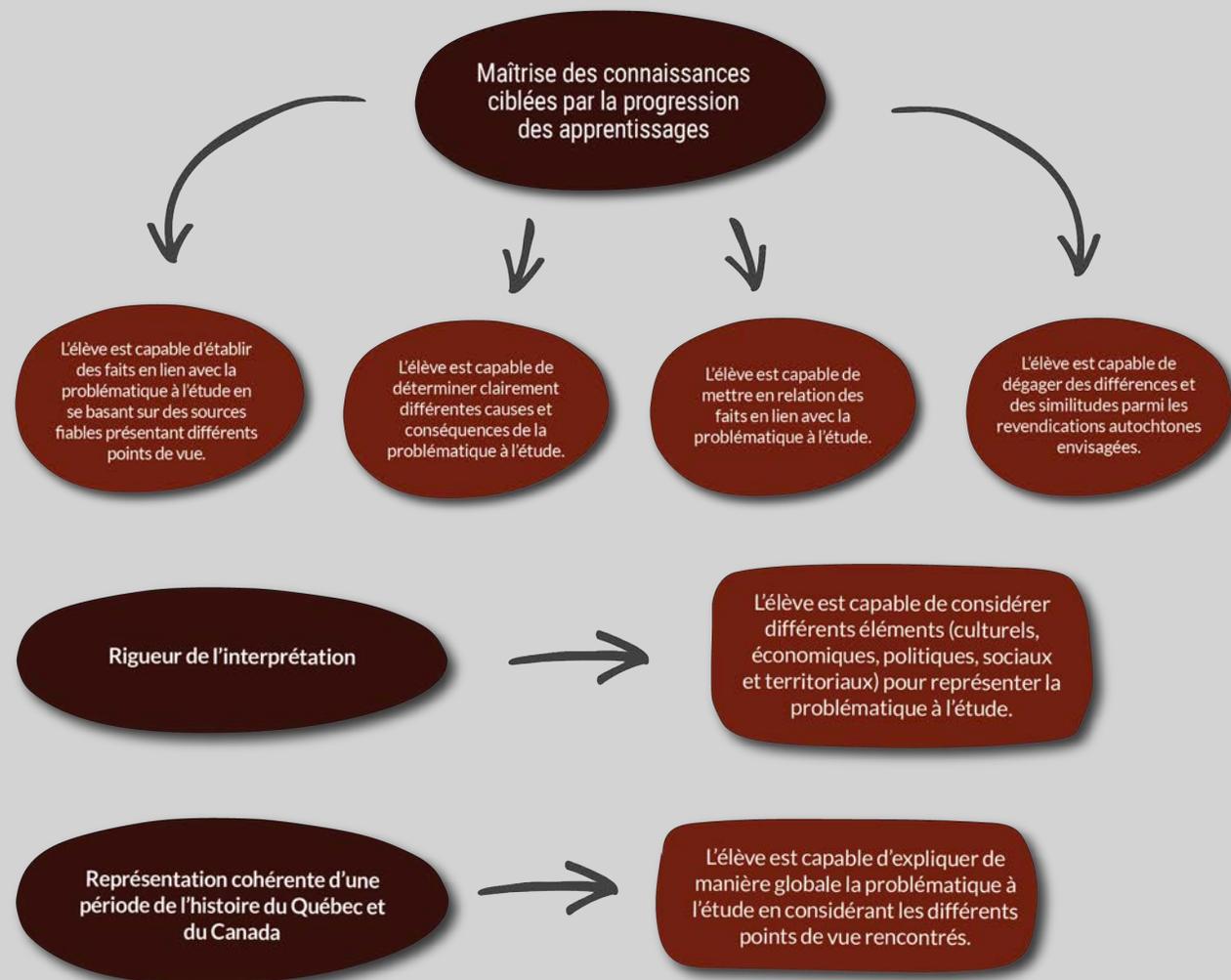
- I. *Déception pour certaines nations de ne pas avoir pu négocier d'entente pour l'exploitation du territoire.*
- II. *Incompréhension et sentiment d'inégalité.*
- III. *Iniquités dans les ententes.*
- IV. *Conditions de vie socioéconomiques à l'opposé de celles dans les communautés.*
- V. *Peu de participation de certaines nations à l'Assemblée des Premières Nations.*
- VI. *Les philosophies et les pratiques qui s'opposent entre l'exploitation et la protection du territoire.*

### 4. En tenant compte des informations et des témoignages présentés, proposer des pistes de solutions pour favoriser le dialogue entre les nations :

- entre les nations autochtones;
- entre les instances gouvernementales et les Premiers Peuples;
- entre les Autochtones et les Allochtones.

# ÉLÉMENTS SUGGÉRÉS POUR L'ÉVALUATION

(cadre d'évaluation des apprentissages)



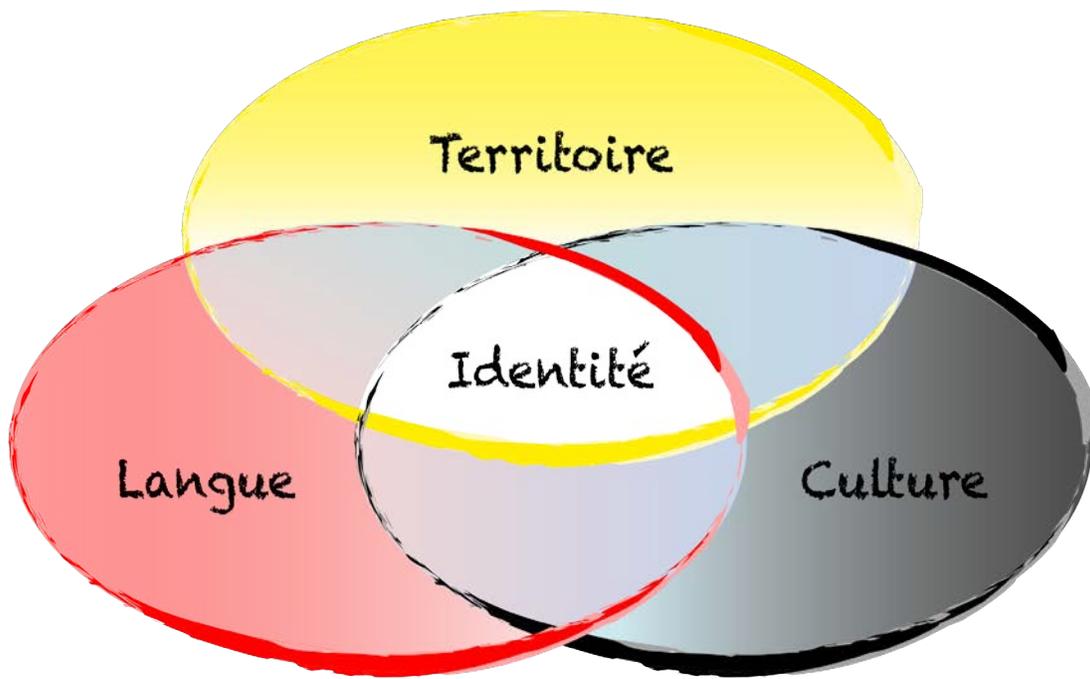
## POUR ALLER PLUS LOIN

- Le film d'Alanis O'Bomsawin, *Kanehsatake, 270 ans de résistance* : [https://www.onf.ca/film/kanehsatake\\_270\\_ans\\_resistance/](https://www.onf.ca/film/kanehsatake_270_ans_resistance/)
- Le film *Beans* de Tracey Deer : <https://www.emafilms.com/film/beans/> (bande-annonce seulement; le film est disponible sur différentes plateformes)

Idéation et rédaction : Marilyne Soucy, Emmanuelle Aourousseau, Eve Picard, Michèle Martin, Joannie Gill et Patricia-Anne Blanchet.

Porteurs de savoirs culturels autochtones : Philibert Rousselot, Paul-Yves Weizineau et Régent Sioui

## La dynamique identitaire



Crédit : Eve Picard

## REVENDEICATIONS ET AFFIRMATION TERRITORIALES AUTOCHTONES

À l'aide des sources documentaires suggérées, réponds aux questions suivantes concernant les événements historiques de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, de la Paix des Braves, de la crise d'Oka et de la création du Nunavik :

Quels acteurs sont impliqués pour chacun de ces événements ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Quelle année est marquée par chacun de ces événements ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Trouver les points communs :

» Énumérer les acteurs impliqués dans les trois événements;

---

---

---

---

---

---

» Lister les enjeux similaires  
(par enjeu, on entend ce que les principaux acteurs risquent de gagner ou de perdre);

---

---

---

---

---

---

» Identifier les contextes qui ont mené à ces événements.

---

---

---

---

---

---

## REVENDEICATIONS ET AFFIRMATION TERRITORIALES AUTOCHTONES

Décrire les répercussions de ces événements.

	Convention de la Baie-James et du Nord québécois	Crise d'Oka	Paix des Braves	Création du Nunavik
sur le territoire				
sur l'identité autochtone				
sur les droits des Premiers Peuples				
sur les relations entre les Premiers Peuples et les Allochtones au Québec				

En tenant compte des informations et des témoignages présentés, proposer des pistes de solutions pour favoriser le dialogue entre les nations :

entre les nations autochtones : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

entre les instances gouvernementales et les Premiers Peuples : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

entre les Autochtones et les Allochtones : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_